

088548

OFFICE DE DEVELOPPEMENT DE L'INTERIEUR ET DES ILES

DEUX INITIATIVES POUR
LE DEVELOPPEMENT DE L'INTERIEUR

Rapport de mission
en Nouvelle-Calédonie

dactylographié par F. TIFFOIN

JANVIER 1984

Tome II

AVANT- PROPOS

L'Office du Développement de l'Intérieur et des Iles a organisé du 9 au 23 novembre 1983 une mission de développement rural en Nouvelle-Calédonie.

Un premier document réalisé au terme de cette mission réunit sur la base des constats effectués, un ensemble de recommandations pour l'orientation et l'organisation du développement agricole du Territoire.

Dans le présent document, on a cherché à concrétiser ces recommandations en proposant d'appliquer à deux projet ayant déjà fait l'objet d'une première identification en 1983, une démarche originale de développement intégré.

Les propositions relatives au Centre d'appui au développement de la NEPIA et au plan de développement et d'aménagement de la transversale KONE-TIWAKA-AMOA, visent principalement -mais pas uniquement- la promotion du milieu mélanésien de la Côte est et de l'Intérieur. Elles doivent être reprises et discutées par les responsables locaux, élus communaux, chefscoutumiers, responsables d'organisations économiques et culturelles de manière à prendre en compte l'ensemble des contraintes et des potentialités, y compris celles qui ont pu échapper aux membres de la mission.

S O M M A I R E

I - PRINCIPES DIRECTEURS D'UN DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE LA COTE-EST

- I-1. Insérer les nouveaux projets dans le plan développement du Territoire
- I-2. Un préalable : mieux connaître les caractéristiques de la zone
- I-3. Une exigence : lier recherche, développement, formation
- I-4. Une condition : une authentique prise en charge locale

II - LE CENTRE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE LA NEPIA

- II-1. Les activités à promouvoir sur le centre.
 - A. Essais d'amélioration des systèmes de production actuels
 - B. Production et multiplication de semences et plants
 - C. Les expérimentations sectorielles
 - D. Nouveaux moyens de production
 - E. Appui socio-économique aux filières de produit
 - F. Formation
- II-2. Les aménagements et équipements à prévoir.
 - A. Besoins en surfaces agricoles
 - B. Besoins en animaux
 - C. Besoins en surfaces couvertes
 - D. Besoins en personnel
 - E. Besoins en matériel
- II-3. Planning de mise en oeuvre du centre.
 - A. Planning de réalisation des activités
 - B. Planning de mise en place des aménagements et du personnel
 - C. Recommandations pour le montage financier de l'opération
 - D. Suivi et évaluation

CONCLUSION

III - LE DEVELOPPEMENT INTEGRE DES VALLEES KONE-TIWAKA-AMOA.

- III-1. Situation actuelle : un espace et des hommes tenus à l'écart du développement
- III-1.1. La zone d'emprise : 6 % de la surface du Territoire et 12 % de sa population
 - A. Le milieu physique
 - B. Le milieu humain

III-1.2. Les actions récentes

- A. L'opération "Café"
- B. Les reboisements
- C. Les actions foncières
- D. L'activité des groupements
- E. Les actions de formation agricole
- F. Les autres initiatives

III-1.3. Premiers constats

III-2. Promouvoir un processus durable de développement régional

III-2.1. Une organisation adaptée au développement régional

- A. Une structure régionale pour définir et mettre en oeuvre une politique de développement
- B. Une procédure de concertation : le plan d'aménagement et de développement régional
- C. Une démarche rigoureuse d'identification des actions de développement

III-2.2. Des orientations perennes et des actions ordonnées

- A. Identification des besoins de la première tranche
- B. Calendrier

CONCLUSION

A N N E X E S

ANNEXE I : Contenu des projets d'infrastructures proposés et orientations complémentaires

ANNEXE II : Les productions agricoles à développer dans la région KONE TIWAKA AMOA.

ANNEXE III : Besoins en personnel pour la première tranche du plan.

I - PRINCIPES DIRECTEURS D'UN DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE LA COTE EST

I-1. Insérer les projets dans le plan de développement du Territoire

A l'heure actuelle, la production agricole et la population sont inégalement réparties sur le Territoire. La satisfaction des principaux besoins alimentaires sur le Territoire est un objectif réaliste à moyen terme. La difficulté principale consiste à organiser la production agricole à partir d'exploitations agricoles pesant inégalement dans l'économie agricole : exploitations modernes intensives à forte consommation de capital et de facteurs de production, exploitations européennes traditionnelles grosses consommatrices d'espaces et peu productives, exploitations mélanésiennes enfin de type horticole mais faiblement intégrées à l'économie monétaire.

Le développement agricole de la Côte Est dépend donc du rôle que l'on aura assigné à cette région dans la production des biens et services nécessaires au Territoire et des moyens de toute nature qu'on aura su ou pu mobiliser pour lui permettre de jouer ce rôle.

Sans pouvoir ici faire des propositions détaillées, il est nécessaire de rappeler que la politique de développement agricole du Territoire devra mettre au point des instruments adaptés (1) : des régions et des systèmes de production aux potentialités différentes ne peuvent être, sans risque prévisible d'échec, soumis aux mêmes règles.

I-2. Un préalable : mieux connaître les caractéristiques de la zone

Les productions à développer et les actions à mener doivent présenter une cohérence et prendre en compte les spécificités et les caractéristiques dominantes du milieu naturel de la zone des pratiques et systèmes actuels de l'agriculture mélanésienne ainsi que les potentialités de développement du marché.

En ce qui concerne la connaissance de ces spécificités, la Côte Est -au moins dans sa partie centrale- ainsi que la transversale Est-Ouest KONE TIWAKA, pourrait constituer la première zone de définition du zonage agro-pédo-socio-écologique préconisé dans les recommandations pour le développement.

Avant d'adopter des décisions définitives en matière d'aménagement de l'espace agricole et sylvo-pastoral de la zone, il apparaît nécessaire de conduire une analyse assez fine :

- des systèmes et pratiques actuels d'exploitation agricole et pastorale, mis en oeuvre dans cet espace ;
- des surfaces exploitables ou aménageables sans risque notamment d'érosion, si leur mise en culture était nécessaire, et de leur vocation.

.../...

1 - De tels instruments sont ainsi actuellement recherchés pour garantir à la production agricole de la montagne un espace économique au sein de la Communauté Economique Européenne, dans le cadre de politiques agricoles différenciées : quota, soutien des prix, aides personnelles ou aux structures. Une exploration devrait en être faite dans le cadre de la Nouvelle-Calédonie.

Dans l'immédiat, deux "exploitations d'élevage bovin extensif (NEPIA et TIWAKA) sont disponibles pour la mise en oeuvre d'actions de développement agricole: mais le système de production qui y est appliqué (troupeau spécialisé de bovin à viande en système ranch) ne constitue pas nécessairement la voie à suivre : en première analyse, il n'y a pas pour la Côte Est de surfaces importantes de ce type disponibles, pour la mise en oeuvre, à grande échelle, de schémas de développement de l'élevage bovin. Il apparaît, dès lors, assez discutable de consacrer beaucoup de moyens à constituer soit un réservoir génétique pour la diffusion de reproducteurs (objectif principal perçu pour TIWAKA) soit des références pour le développement et l'amélioration des systèmes de conduite de l'élevage bovin (objectif partiel de la NEPIA). Tout au plus peut-on justifier une petite action de production bovine dans la mesure où les mélanésien vont hériter en même temps du foncier revendiqué et du système de production qui y est pratiqué; ils auront donc à faire évoluer ce système.

I-3. Une exigence : lier RECHERCHE, DEVELOPPEMENT, FORMATION

Il faut instaurer une relation étroite et permanente entre les actions de mise en valeur et d'aménagement, les actions de recherche développement à entreprendre dans la zone sur le site de NEPIA, ou celui de la TIWAKA, et les actions de formation :

- les thèmes à expérimenter doivent s'appuyer sur les besoins prioritaires décelés au sein des exploitations agricoles de la zone, qui ne constituent pas nécessairement un ensemble socio-économique homogène du point de vue des potentialités des niveaux de techniques mises en oeuvre, des résultats obtenus ni des revenus qu'ils procurent ;

- les actions de développement doivent être menées à partir des résultats obtenus sur les sites de référence qui auront fournir le support principal à la formation des hommes et au changement d'une partie de leurs pratiques après qu'ils en aient perçu l'intérêt et accru leur capacité à les mettre en oeuvre ;

- le centre d'appui au développement de la NEPIA doit contribuer, dans la mesure du possible, à permettre l'approvisionnement des agriculteurs en facteurs de production nécessaires à l'intensification de leurs systèmes de production et notamment en semences, plants, animaux reproducteurs ou jeunes animaux, entrant dans les objectifs de production.

I-4. Une authentique prise en charge locale

Chaque action de développement doit répondre à un besoin exprimé par les intéressés, correspondre à une volonté collective de réussir, et être réellement prise en charge localement avec les moyens disponibles.

Il est donc nécessaire d'envisager un cadre institutionnel où les collectivités locales, les autorités coutumières et les partenaires économiques, prendront en charge, chacun pour ce qui le concerne, les initiatives qui s'imposent, et où pourront être définis les priorités et rendus les arbitrages.

*

*

*

.../...

Ce sont ces principes directeurs qui inspirent les propositions contenues dans les deux projets décrits ci-après :

- le Centre d'Appui au Développement de la NEPIA,
- le Plan d'Aménagement et de Développement de la transversale KONE-TIWAKA.

Il apparaît souhaitable que même indépendantes l'une de l'autre, ces deux opérations soient menées en étroite coopération ; c'est en particulier une exigence pour le développement de la Côte Est.

II - LE CENTRE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE LA NEPIA

Au départ de ce projet, il y a avant tout la volonté collective des membres de la tribu NEOUTA : celle-ci a en effet accepté officiellement de renoncer à la prise de possession d'une exploitation européenne, dont elle avait revendiqué les terres, à condition toutefois qu'y soit créé un centre où les agriculteurs pourraient voir mises en oeuvre rationnellement au besoin en y participant, et apprendre les techniques culturales dont ils ont besoins pour diversifier et augmenter les revenus qu'ils tirent de la production agricole. C'est aussi l'endroit où ils veulent trouver des réponses aux divers problèmes qu'ils rencontrent actuellement.

Située sur la rive gauche aval de la Vallée NEPIA, cette exploitation apparaît bien représentative des nombreuses vallées coulant d'ouest en est, qu'on trouve tout au long de la Côte Est. C'est donc une occasion à saisir pour faire du centre projeté un véritable centre d'appui au développement de la Côte Est en y rassemblant des activités de production, (notamment de semences et plants, et de souches animales), d'expérimentation (pour explorer les réponses possibles à l'intensification des systèmes : variétés, techniques culturales, mécanisation, transformation de produits agricoles), de formation technique ou économique des agriculteurs et d'information continue et progressive sur les thèmes qui leurs sont utiles.

Ce centre d'appui au développement sera également la base arrière d'une équipe comprenant chercheurs, développeurs et formateurs dont la principale préoccupation sera au départ de comprendre les systèmes de productions agricoles mélanésien dans toute leur complexité et leur dynamique.

Après avoir présenté le large éventail des activités qu'il paraît souhaitable de voir se réaliser au Centre d'appui au développement de la NEPIA, on cherchera à préciser ce que pourrait être le contenu du projet et comment pourront être prévues les modalités de la mise en oeuvre.

II-1. Les activités à promouvoir sur le Centre

La présentation des activités proposées pour le Centre correspond à une phase de croisière, chaque activité venant s'inscrire dans un programme de réalisation défini en fonction des besoins de la zone : on examinera successivement les activités suivantes :

.../...

- Essais d'amélioration des systèmes de production actuels,
- Production et multiplication de semence et plants,
- Expérimentations sectorielles animales ou végétales,
- Nouveaux moyens de production,
- Appui socio-économique aux filières de produits,
- Formation.

A. Essais d'amélioration des systèmes de production actuels

A côté d'un programme de suivi du système mélanésien par exemple dans deux ou trois sites cultivés par la tribu NEOUTA et du système européen, on s'efforcera sur le CAD d'implanter :

- Le système mélanésien

Installation sur un site comparable à ceux des tribus de trois blocs :

- un espace représentatif du système vivrier avec sa butte d'igname, son mode de fonctionnement, les zones de jachères nécessaires pour sa rotation, géré comme témoin de la manière dont il fonctionne actuellement ;

- un espace similaire, destiné à recevoir différentes innovations techniques en rapport avec l'introduction de la fertilisation organique (fumier produit par les élevages sédentaires) et éventuellement minérale d'appoint, avec les introductions de variantes génétiques (nouvelles semences, nouveaux plants), ou l'emploi de facteurs de protection des cultures ;

- un troisième espace traité comme les précédents au plan des facteurs de production, mais dont le mode de fonctionnement serait modifié par l'introduction raisonnée d'outils agricoles et de machines appropriées, avec recours à la traction animale ou à la motorisation qui modifieront sans doute de manière sensible la manière de produire.

- Le système "extensif européen"

Installation sur les terres non mobilisées par les autres programmes du centre, d'un troupeau bovin pour lequel on s'efforcera de mettre en oeuvre une conduite de l'élevage conduisant à des produits différents de ceux qui sont proposés actuellement et se traduisant pour chaque produit dans un premier temps par un alourdissement des carcasses. Ce dernier serait obtenu grâce à une conduite plus rigoureuse de l'alimentation. Les produits à obtenir seraient : un veau genre "gros veau danois" à carcasse semi-lourde de 150 à 170 kgs, commercialisé entre 7 et 8 mois, engraisé intensivement avec utilisation maximale de racines et de tubercules. Par ailleurs en réduisant le nombre d'animaux abattus en veaux, des carcasses de 180 à 200 kgs (150 à 170 kgs en phase intermédiaire) pourraient être obtenus soit grâce à la réalisation de petits enclos ou paddocks où les veaux disposeraient d'aliments secs (aliments concentrés) en libre service, soit grâce à des techniques d'engraissement basées sur l'utilisation maximale de racines ou tubercules.

On obtiendrait un taurillon plus lourd que ceux produits actuellement à base de manioc et lencaena ou à base d'ensilage de maïs (cf. PORT LAGUERRE).

L'expérimentation des diverses techniques de production conduira à proposer des bilans prévisionnels de fonctionnement (durée, besoins en aliments et en surface correspondante, besoins en matériel et équipements, bilans économiques et financiers).

B. Production des multiplications de semences et plants

Dès le départ, on plantera sur le CAD des populations variétales (céréales, tubercules, plantes fourragères notamment) dont on étudiera le comportement et parmi lesquelles on sélectionnera les souches destinées à la multiplication en vue d'une diffusion en milieu producteur.

C. Les expérimentations sectorielles

- Les productions végétales

Les expérimentations porteront :

- soit sur des productions végétales présentes dans le système mélanésien (tubercules, igname, taro,...),
- soit sur des productions nouvelles implantées en vue de la commercialisation ou la consommation humaine (café, riz, fruits, maraîchage),
- soit sur des productions nouvelles implantées en vue de la commercialisation ou la consommation humaine (café, riz, fruits, maraîchage),
- soit sur des productions à promouvoir pour l'alimentation intensive des animaux (maïs, sorgho, manioc et autres racines ou tubercules, fourrages herbacés, fourrages arbustifs, graines de légumineuses).

L'objectif de ces expérimentations sera :

- l'étude du comportement du matériel génétique disponible,
- la mise au point de techniques culturales à leur appliquer,
- l'étude des potentialités de production.

- Les productions animales

Les productions retenues seront intégrées aux systèmes agricoles (notamment par l'utilisation du fumier) :

- la chèvre laitière intensive,
- l'embouche bovine en système gros veau ou en système jeune bovin,
- l'élevage porcin familial avec activité de naisseur ou d'engraisseur, les deux devant être expérimentés en complémentarité,
- l'élevage ovin familial,
- l'élevage avicole de poulet de chair (type familial avec label),
- l'élevage avicole de pondeuses (type familial avec introduction de races rustiques et production d'oeufs rous de qualité).

.../...

D. Nouveaux moyens de production

Les activités à promouvoir dans ce groupe ont trait à la nécessaire maîtrise de l'eau pour des productions végétales (riz notamment) ou animales (aquaculture), à l'introduction de nouvelles chaînes de matériel, à l'expérimentation de technologies de transformation.

- La retenue collinaire

La création d'une retenue collinaire devrait être envisagée en vue de l'irrigation d'appoint des cultures intensives énumérées ci-dessus.

L'espace aquacole correspondant serait utilisé pour la production de poissons en milieu naturel, sans apport de nourriture, mais avec création d'un écosystème dynamique associant éventuellement une production animale pour la fertilisation du milieu aquatique et le développement du phytoplancton et du zooplancton (production d'oie ou de canard voire production porcine).

En aval de cette retenue, sur le circuit de l'eau destiné aux cultures, création d'une ou plusieurs unités d'essais de production intensive de chevrettes, sur des surfaces aménagées unitaires de 1 000 ou 2 000 m², fonctionnant avec introduction de post-larves fournies par la station aquacole de St VINCENT et recours à un aliment composé.

- Etude des possibilités d'évolution des techniques culturales

Il s'agit plus particulièrement d'étudier la possibilité et les problèmes posés par l'adoption de la traction animale, soit pour les transports internes à chaque exploitation (transport des facteurs de production, transport des récoltes, transport de fourrage, transport du fumier ...) avec mise au point des équipements et des véhicules appropriés, soit pour le travail du sol et l'entretien des cultures. Il conviendra d'étudier parallèlement les possibilités offertes par la traction mécanique et l'adaptation du matériel au milieu pentu (motoculteur, outils ...).

- Atelier de technologie

A terme il pourrait être prévu un atelier de technologie de conditionnement ou de transformation de produits alimentaires et notamment des produits animaux (ex : charcuterie du porc, fabrication de fromage de chèvre).

E. Appui socio-économique aux filières de produit

Parallèlement aux programmes techniques décrits ci-dessus, seront observés sur le centre et dans un réseau d'exploitations agricoles représentatives les aspects socio-économiques des filières de produits : coût de production, organisation du travail, résultats économiques des exploitations, mais également des problèmes rencontrés dans l'approvisionnement ou l'écoulement des produits par le soutien à la gestion des groupements.

L'étude des coûts de production et des marges brutes de chaque production (animale ou végétale) sera conduite sur la base d'une observation des temps de travaux, des quantités de facteurs de production utilisés et des rendements obtenus.

Plus important encore que la connaissance de la justification économique des systèmes de production pratiqués, il est essentiel de connaître comment se définissent et se mettent en oeuvre les rapports de production en système mélanésien : centres de décision (foncier, travaux culturels ...) formation et utilisation du revenu, relations entre individus, familles, clans, tribus ou répartition entre travail individuel et collectif.

C'est grâce à cette connaissance des rapports de production au sein du milieu mélanésien, que pourront être élaborées des actions de développement respectant les valeurs de la société mélanésienne tant sur

.../...

les aspects fonciers, techniques ou financiers que pour trouver une solution acceptable à l'installation d'un jeune, à l'introduction d'une nouvelle culture etc ...

Le C.A.D. devra en outre apporter son appui aux groupements soit en vue de la production, soit en vue de l'écoulement des produits. Au sein des groupements de producteurs, la recherche de l'indépendance vis-à-vis de l'extérieur sera recherchée autant que cela sera possible ; de même le plein exercice du pouvoir de décision ne sera possible que si les solutions techniques à mettre en oeuvre sont maîtrisées par les producteurs, y compris dans leurs implications financières.

Les bases juridiques, organisationnelles et financières de ces groupements devront leur permettre de répondre à leur objet. Le C.A.D. de la NEPIA, en liaison avec la tribu NEOUTA, peut ainsi de façon pragmatique servir d'ancrage à la mise au point de nouvelles formes d'organisation de producteurs. Enfin, le groupement sera conçu à la fois comme moyen de diffusion de progrès technique et comme support de la production. Sa gestion financière et comptable, même sous une forme élémentaire au départ, devra être comprise par les producteurs et placée sous leur responsabilité.

Les groupements de commercialisation sont également très importants. La mise en marché d'un produit disponible dans chaque unité de production en petite quantité, nécessite une organisation de la collecte, (transport ...) de la transformation ou du conditionnement si nécessaire, de la conservation et du stockage, et surtout des points de vente.

Pour réussir la commercialisation du produit, des choix sont à faire à chacune de ces phases qui auront une incidence sur le prix payé au producteur. Il convient donc pour chaque groupement de pouvoir en permanence bien évaluer le marché, être en mesure d'orienter la production en fonction du marché, dimensionner correctement les investissements, évaluer les charges de fonctionnement indispensables et supportables sans risque excessif.

Bien que production et commercialisation soient tout à fait dissociables, il faudra laisser aux producteurs une part importante du pouvoir de décision dans les choix qui seront faits : c'est en effet sur eux que se répartiront les risques pris par l'organisation commerciale et ils doivent être en situation de pouvoir donner un avis "ex ante" sur les décisions opérationnelles. Ils doivent ensuite être relayés par les gérants compétents à la fois au plan technique, organisationnel, financier, qui sachent au moment opportun informer et prendre l'avis de producteurs.

Le centre de la NEPIA devra être en mesure d'assurer un suivi technico-économique de l'activité des groupements. Ce soutien se manifestera par la formation des administrateurs des groupements, par la mise en oeuvre d'un audit financier et comptable régulier, par la conduite ou la définition d'études (à réaliser par d'autres...) pouvant orienter les décisions ou l'action des groupements (études de marché ...)

F. Formation

Le contenu

Toutes les activités entreprises sur le centre d'appui au développement rural de la NEPIA sont des activités éducatives sollicitant la participation de la population environnante. Au sein de cet ensemble, l'action de formation ne sera donc pas une action individualisée, même si pour des raisons de commodité et d'efficacité, elle dispose d'un certain

nombre de moyens propres (un spécialiste formateur vulgarisateur ; divers locaux d'accueil ; certains matériels et équipements pour l'apprentissage de l'expérimentation).

Cette formation se déroulera :

- au sein des tribus, au cours de la phase d'analyse-diagnostic des systèmes existants : cette phase en effet ne sera plus le fait des seuls spécialistes, mais sollicitera la participation des membres de la tribu dans un dialogue permanent et un échange d'expériences,

- au centre, lors du choix des premiers thèmes d'amélioration déjà disponibles et susceptibles d'être proposés et à l'occasion de l'élaboration d'un référentiel technique adapté au milieu,

- au retour, sur les terres des tribus pour l'appui à la mise en oeuvre des actions décidées.

Les contenus de formation à retenir sont donc très nombreux et concernent tous les aspects de la vie rurale :

- participation à l'analyse des systèmes actuels de production et détermination des points sur lesquels les premières améliorations peuvent porter ;

- connaissance de nouvelles techniques et de nouvelles productions. La liste de celles-ci est longue et l'on se contentera ici d'en rappeler quelques-unes :

- . emploi de nouvelles variétés pour les plantes actuellement cultivées sur la "butte d'igname",
- . production de fumier en vue de l'intensification des cultures, ce qui implique l'introduction progressive de diverses formes possibles d'élevage (chèvres au piquet ou petit atelier d'élevage caprins producteurs de lait - petit troupeau bovin avec mise en oeuvre de systèmes d'engraissement des animaux par apport de compléments d'alimentation, notamment racines et tubercules),
- . utilisation de la culture attelée ou mécanisée impliquant toute une série de connaissances complémentaires à acquérir : dressage, conduite et soins des animaux - conduite et entretien du matériel : motoculteur, petit tracteur,
- . etc ...

- connaissance de nouveaux modes de gestion individuels ou collectifs (exploitations et groupements de producteurs). L'adoption par les agriculteurs intéressés de ces nouvelles techniques nécessite de leur part un accord "intellectuel" réel sur l'introduction de ces innovations et sur la place qu'elles auront à tenir au sein de leur exploitation ; puis un apprentissage de ces nouvelles techniques et productions au sein des ateliers du centre.

Bénéficiaires de la formation

Au démarrage du centre, l'action de formation portera essentiellement sur les groupes humains, les tribus (et notamment la tribu NEOUTA) ayant contribué effectivement à ce démarrage et qui auraient à jouer un rôle grandissant dans son organisation et son fonctionnement.

Elle sera conduite pour les groupes, sous forme de journées de démonstration et d'exploitation, sur les parcelles de culture coutumière, puis au centre.

Des stages de formation plus complets seraient ensuite organisés au centre pour diverses catégories d'agriculteurs volontaires appartenant à la (ou aux) tribu(s) concernée(s). Ces agriculteurs seront ainsi en mesure de devenir, au sein de leur communauté, les hommes "ressources" pour une technique ou une production spécifiques.

L'apprentissage se déroulera à l'intérieur des ateliers organisés au centre de NEPIA ; il sera ensuite poursuivi par appui technique au lancement de l'innovation chez l'agriculteur lui-même. Il n'est pas exclu, à cet égard, que soit confié à ces agriculteurs le soin de conduire eux-mêmes un certain nombre d'expérimentations simples sous le contrôle et avec l'aide du centre.

Des formations spécifiques en matière d'organisation et de gestion seront également prévues lors du lancement par les intéressés eux-mêmes, de groupements de producteurs destinés à prendre en charge la conduite de nouvelles productions ou l'organisation de la commercialisation.

Dans la suite, l'action de formation sera étendue à d'autres groupes humains de la commune de PONERIHOUEN et des communes avoisinantes, selon le même schéma et à partir de modalités qui seront mises au point avec la tribu NEOUTA, par les responsables du centre de NEPIA.

Au-delà de sa clientèle d'agriculteurs du voisinage, le centre servira également de lieu de formation et de perfectionnement pour les agents de vulgarisation et de développement agricole de la région.

Pour donner à cette formation une orientation essentiellement pratique, il est prévu qu'à l'issue d'une courte phase d'initiation technique aux méthodes nouvelles d'approche des problèmes ruraux, les agents en formation ou perfectionnement participent à toutes les activités conduites par les responsables du centre (analyse-diagnostic sur les terres des tribus de référence, conduite des activités sur les ateliers du centre ; participation à la mise en place des essais et expérimentations ; visites

Enfin, le centre devra être également en mesure d'accueillir divers participants (chercheurs, développeurs, acteurs socio-économiques représentants de maisons familiales rurales, responsables administratifs) d'activités se déroulant sur la côte Est, et éventuellement dans d'autres régions du Territoire, et d'organiser à leur intention des journées de discussion-démonstration.

II-2. Les aménagements et équipements à prévoir

Aucun aménagement ne peut être défini sans une étude approfondie des potentialités du site de la NEPIA et sans une répartition fonctionnelle des activités prévues sur cet espace. On dispose déjà d'une analyse pédologique du site (1), mais il convient de mieux apprécier les caractéristiques hydrologiques (relevé topographique au 1/1000).

.../...

Compte tenu de la méthode d'approche préconisée, la mise en place du centre pourra se dérouler au cours d'une phase préliminaire de trois années, au cours de laquelle seront démarrées la quasi-totalité des activités décrites ci-dessus, définie avec précision l'utilisation de la surface disponible sur le centre et correctement dimensionnés les investissements et aménagements à prévoir.

En première approche, on peut penser qu'au cours de cette phase préliminaire, les besoins en surfaces agricoles, en surfaces bâties, en chaîne de matériel, en animaux, seront les suivants :

Besoins en surfaces agricoles

Programme	1ere année	2e année	3e année
Amélioration des productions végétales (essais)	1 ha	3 ha	5 ha
Mise au point de techniques culturales	3 ha	6 ha	10 ha
Espace semencier	2 ha	5 ha	10 ha
Surface fourragère	10 ha	20 ha	30 ha
Surface consacrée à l'aquaculture	0,2 ha	0,4 ha	0,6 ha
TOTAL	16,2 ha	34,4 ha	55,6 ha

Besoins en animaux

Les différents essais sur animaux, conçus au cours de cette période davantage comme essais de pré-développement que comme recherches proprement dites, porteront sur les effectifs suivants :

- . 40 chèvres et leur suite,
- . 10 brebis et leur suite,
- . 20 gros veaux de type danois,
- . 20 taurillons,
- . 10 truies et leur suite en système mélanésien,
- . 1 000 poulets de chair par an.

Il faudra également prévoir l'achat de poissons et de chevrettes à implanter dans la retenue collinaire et les surfaces aquacoles. De même l'acquisition d'un cheptel équin et bovin devra être prévu pour la traction animale.

.../...

Besoins en surfaces couvertes

Programme	1ere année	2e année	3e année
Hangar, bâtiment de ferme, stockage des récoltes	100 m2	-	200 m2
Laboratoires, bureaux	100 m2	-	200 m2
Bâtiments d'élevage	300 m2	600 m2	900 m2
Habitation de gardien	100 m2	-	-
Locaux d'accueil pour la formation d'une quinzaine de stagiaires (1) (hébergement, travaux pratiques, salle de réunion, services communs)	-	250 m2	500 m2
TOTAL	600 m2	650 m2	1 800 m2

D. Besoins en personnel

Dès le début de cette phase préliminaire du projet, et en l'attente de mise en place des structures régionales de rattachement du projet posé ci-dessus, l'ODIL pourrait mettre en place une équipe composée de trois personnes :

- un chef de projet à qui serait confiée la mise en oeuvre progressive des programmes définis pour le centre de la NEPIA, la définition définitive des investissements à réaliser, la mise au point du cadre institutionnel et les relations avec les différentes instances locales ou territoriales, la gestion des crédits prévus au cours de cette phase préliminaire tant en ce qui concerne les premiers investissements que le fonctionnement ;

- un chef d'exploitation agricole à qui reviendrait le soin de mettre en place progressivement l'utilisation de la surface agricole du centre en liaison avec la tribu NEOUTA, la réalisation des équipements décrits ci-dessus, ainsi que de la conduite des cultures et des productions animales ;

- un agro-formateur qui, en liaison avec les autres initiatives de formation de la région et dans une dynamique recherche développement formation telle que définie ci-dessus, aura à engager les premières opérations de formation et progressivement à proposer le programme de formation à conduire à NEPIA.

.../...

1 - A cet égard, le programme d'investissement prévu dans le cadre du projet FED d'un montant d'environ 20 millions devrait être revu de façon à s'insérer de manière fonctionnelle au dispositif du centre.

Cette équipe, mise en place dès la phase préliminaire, devra nécessairement s'appuyer, pour mener à bien certains de ses programmes, sur le potentiel humain de la zone ou du Territoire :

. en matière d'amélioration des productions végétales ou animales, des conventions pourront être passées avec les divers instituts de recherche prévoyant l'intervention temporaire de chercheurs de ces instituts ;

. en matière de formation, pourront de la même manière, être sollicitées les structures où sont actuellement en fonction des personnes susceptibles d'apporter un concours précieux à la formation, soit d'un point de vue technique, soit d'un point de vue économique ou financier, soit encore au titre du rôle joué dans le développement local.

Du point de vue logistique, il peut être intéressant au cours de cette phase préliminaire de prévoir le logement du personnel du centre dans le bourg de PONERIHOUEN ou même peut-être à POINDIMIE, ce qui favorisera, en même temps qu'une installation plus rapide, une insertion du projet dans le contexte institutionnel local.

Ce n'est qu'au cours ou même à l'issue de la phase préliminaire, qu'il pourra être envisagé de renforcer l'équipe définie ci-dessus sans doute par des spécialistes des productions végétales, et animales, ainsi que par un agro-économiste plus particulièrement chargé des programmes à caractère socio-économique.

Enfin, le chef de projet aura à définir en tant que besoin, les concours en personnel dont il aura besoin dès le départ et de décider au besoin contractuellement avec la tribu NEOUTA la forme sous laquelle ces concours seront mobilisés : travail salarié permanent, groupement spécialisé de la tribu NEOUTA, etc ...

E. Besoins en matériel

Chaque membre de l'équipe devra disposer d'un véhicule de liaison affecté au centre de la NEPIA.

Au point de vue matériel agricole, il convient de prévoir dès le début de la phase préliminaire l'acquisition :

- d'une chaîne de matériel agricole étant susceptible de réaliser des travaux d'aménagement légers, et l'ensemble des opérations culturales,
- de deux chaînes de motoculture,
- de cinq chaînes de cultures attelées.

Par ailleurs, il conviendra de prévoir une bascule tractable, les matériels de conditionnement ou de contrôle des productions, le matériel minimum d'analyse de laboratoire (production végétale et animale), le matériel minimum d'équipement de bureaux et de bâtiments, le matériel minimum de support de formation.

En dehors du matériel technique nécessitant le recours à l'importation, tout équipement mérite d'être confié aux artisans locaux ou aux membres qualifiés de la tribu NEOUTA : mobiliers, poteaux pour clôtures, etc ...

II-3. Planning de mise en place du centre

Le centre d'appui au développement de la NEPIA peut démarrer rapidement : la conception des aménagements, leur dimensionnement, le choix des activités à retenir pour le centre, l'ordre dans lequel réaliser les aménagements, le rythme de réalisation, les modalités dans lesquelles la tribu NEOUTA sera associée aux différentes phases de mise en place du centre (1), tout cela peut faire l'objet d'un travail fécond d'animation technique et économique, dès lors qu'aura été défini le cadre institutionnel dans lequel va se dérouler le projet et qu'aura été désignée l'équipe chargée de le mettre en oeuvre (le choix des membres de cette équipe semble en effet déterminant).

Compte tenu des structures présentes sur le Territoire et sur la côte est, et compte tenu de la vocation régionale du centre, il apparaît souhaitable de voir se constituer une structure régionale à vocation de développement et d'aménagement où les collectivités locales et les autorités coutumières auraient un rôle déterminant, aux côtés des représentants du Territoire et de l'Office de Développement de l'Intérieur et des Iles dont la vocation serait ainsi relayée sur la côte est. la forme juridique de cete structure serait à préciser (syndicat intercommunal à vocation multiple, société d'économie mixte, district rural ...).

Cette structure devrait en tout état de cause pouvoir assurer la maîtrise d'ouvrages d'initiatives dont elle programmerait et orienterait l'action. Le centre de la NEPIA serait l'une de ses initiatives. Il pourrait localement être doté d'un conseil d'orientation composé de la commune de PONERIHOUEN, de la tribu NEOUTA, de l'Office foncier, d'un représentant des instituts techniques, des services ruraux, d'un représentant des groupements de producteurs et du CAPCE, d'un représentant des organismes de formation de la côte est. le Conseil d'orientation aurait un avis à donner en matière d'investissement, de fonctionnement du centre de formation, de programmation des activités.

.../...

1 - Le rôle de la tribu NEOUTA

Déjà évoqué à plusieurs reprises, le rôle joué par les membres de la tribu NEOUTA pour la réussite du centre de NEPIA sera déterminant.

Elle aura en effet à définir sur la base des études techniques quel sera le plan d'utilisation du domaine. Elle participera aux aménagements sous plusieurs formes à définir (tacheronnat, groupements, prise en charge collective de certain travaux d'aménagement sous forme d'investissement travail).

Par ailleurs, en dehors des essais sectoriels nécessitant un contrôle permanent des conditions et facteurs de production, les divers ateliers pourront être conduits avec le concours technique du personnel affecté au centre par des volontaires de la tribu NEOUTA ou par des membres désignés au sein de celle-ci à cet effet. Ces ateliers pourraient avoir un caractère temporaire ou permanent selon leur objet. Les relations entre les membres de l'atelier et le Centre serait ainsi définies contractuellement. Les ateliers pourraient concerner diverses productions végétales ou animales, ou encore assurer les travaux d'aménagements ou la surveillance des cultures. Ces ateliers disposeraient pour lancer leur activité de l'assistance technique du centre et d'un encouragement financier de la part de l'ODIL sous les formes appropriées à définir (dotation de matériel ou d'équipement, attribution de cheptel ? etc...).

Après avoir examiné comment pourrait être envisagé la mise en place du programme des activités sur le centre, on proposera un planning des opérations nécessaires pour mettre en oeuvre le projet.

A. Planning de réalisation des activités

Le planning indicatif des activités du centre au cours des trois années de la phase préliminaire a été élaboré en fonction de priorités attribuées aux diverses activités, en fonction également des délais de réalisation des aménagements et également des contraintes spécifiques liées à certaines productions proposées. On se réfèrera à la classification de présentation des activités présentée ci-dessus en II-1.

ANNEE I (1984)

PROGRAMMES	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
<u>Systèmes de production</u> (analyse-diagnostic)										←→		→
<u>Production de semences</u> (p.m)										←→		→
<u>Expérimentation sectorielles</u>										←→		→
<u>Racines et tubercules</u>										←→		→
<u>Riz pluvial, maïs, sorgho</u>											←→	→
<u>Nouveaux moyens de production</u>												
<u>dressage animaux (bovins équins)</u>										←→		→
<u>Appui socio-économique</u> (p.m)										←→		→
<u>Formation : définition des besoins</u>												
. tech. agronomique : tubercules										←→		→
riz pluvial, maïs, sorgho											←→	→
. groupement de producteur et de commercialisation										←→		→
. installation jeunes et extension réserves										←→		→

.../...

ANNEE II (1985)

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
<u>Systèmes de production</u> analyse, diagnostic, proposition									↔	↔		
<u>Production de semences</u>		↔	↔							↔	↔	
<u>Expérimentations sectorielles</u> productions végétales : (tubercules, céréales café, arboriculture)		↔	↔			↔	↔			↔	↔	
productions animales : . caprins		↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔
. ovins			↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔
. porcins				↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔
. embouche bovine(2lots)					↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔	↔
<u>Nouveaux moyens de production</u> production aquacole	↔	↔										
essais de chaînes mécanisées et motorisées		↔	↔		↔	↔		↔	↔			
<u>Appui socio-économique</u> exploitations/cultures groupements		↔	↔		↔	↔		↔	↔		↔	
<u>Formations :</u> techniques culturales	↔			↔	↔	↔	↔					↔
autres (dont intégration agriculture, élevage)		↔			↔	↔		↔	↔			

ANNEE III (1986)

Poursuite des activités engagées en Années I et II avec les modifications nécessitées par l'évolution des besoins ou les résultats de l'expérience.

B. Planning de mise en place des aménagements et du personnel

Les propositions de calendrier contenues dans le planning indicatif ci-contre pourrait servir de base aux principales étapes de déroulement du projet.

.../...

ETAPES	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	ORGANISMES PERSONNES CONCERNEES
Rapport de mission		↔											ODIL/TERRITOIRE
Centre institutionnel du CAD			↔										ODIL./PONERIHOUEN/ NEOUTA
Organisme de dévelop- pement régional			↔										ODIL - Communes Autori. coutumières partenaires économ.
Recrutement : chef de projet, chef d'exploitation					←			←					ODIL/NEOUTA/ODIL
Etude de faisabilité			↔										ORSTOM/GR
Evaluation du projet Montage financier					↔								ODIL/GR/NEOUTA
Décision de déblocage des fonds								←					CCCE/ODIL/ TERRITOIRE
Acquisition du maté- riel agricole									←				CAD/NEOUTA
Travaux d'infrastruc- ture (piste, plate- forme, retenue colli- naire)									←				CAD/GR/NEOUTA
Construction bâtiments (CAD + formation)	→									←			CAD/TP/GR/NEOUTA
Convention Instituts						↔							CAS/ODIL

C. Recommandations pour le montage financier de l'opération

La description du dispositif proposé, devra rapidement faire l'objet d'une étude de faisabilité, suivie aussitôt d'une évaluation financière tant des investissements que du fonctionnement du CAD.

Quelques lignes directrices paraissent devoir être précisées pour que le montage financier soit adapté à l'objectif du centre :

- Il conviendra de permettre au maximum la décentralisation des décisions qui doivent pour l'essentiel être prises sur le centre lui-même tout en prévoyant la mise en place d'un dispositif de contrôle de l'opportunité et de la réalité des dépenses, dont aura à rendre compte le Directeur-Chef de projet.

...|...

- Bien que le centre puisse rapidement avoir une activité de production non négligeable (végétale : plants et semences ; céréales ; fourrages ; autres produits vivriers ; ou animale : vente d'animaux ; production de viande, de lait ...). Il semble peu réaliste de vouloir rentabiliser les équipements prévus et le personnel affecté au centre, sur la base de cette production.

- Les diverses activités feront l'objet d'une analyse technico-économique et d'enregistrements distincts (ateliers techniques, production de semences, formation, ...), dans le souci à la fois de gestion des moyens financiers attribués mais également de constitution de références (coût de production, coût des journées formation ...) utiles pour les activités de formation.

- Enfin, l'évaluation des coûts devra se faire de préférence sur une base forfaitaire de manière à laisser davantage de souplesse au chef de projet : on partira par exemple d'un prix forfaitaire de construction d'un m² de bâtiment d'exploitation, d'un m² de bureau, d'un m² de bâtiment de formation. De même en matière de fonctionnement, on pourra se référer au prix de mise en oeuvre d'une heure de recherche appliquée, d'une année chercheur...

D. Suivi et évaluation

Au terme de la première année de la phase préliminaire du projet, devront être précisés, dans chacun des programmes techniques confiés au centre, les objectifs à atteindre : quantité de matériel végétal à produite, résultats technico-économiques à viser (rendement des cultures, croît des animaux), nombre de journées de formation à animer ... La définition précise de ces objectifs permettra d'assurer un suivi-évaluation des travaux réalisés sur le centre de la NEPIA. La conception de ce suivi-évaluation sera faite davantage dans le souci d'adapter chaque année le centre de la NEPIA aux besoins de développement de la zone, plutôt que de permettre un contrôle tatillon de réalisations souvent complexe à définir à priori.

Pour cette phase de définition de méthode de suivi-évaluation et de choix d'indicateurs pertinents, on pourra prévoir de recourir à des missions extérieures composées de développeurs expérimentés. Il pourra en être de même en tant que de besoin pour la conduite de certains programmes techniques qui nécessiteront un gros effort d'adaptation de l' "outillage intellectuel" aux potentialités des milieux physique et humain.

C O N C L U S I O N

Les rôles et les domaines d'intervention du centre d'appui au développement de la NEPIA, tels qu'ils viennent d'être présentés, peuvent apparaître ambitieux : ils correspondent cependant aux besoins exprimés ou latents par les producteurs de la côte est et de l'intérieur.

Toutefois la manière dont sa mise en place sera réalisée va conditionner largement l'utilité de ce centre. A une structure lourde, coûteuse en investissement et davantage encore en fonctionnement, dont la conception correspondrait à une entreprise au pouvoir concentré et à des méthodes de travail technocratique, il faut d'emblée préférer une organisation capable d'évolution, mobilisant les moyens d'intervention et les

compétences déjà disponibles dans la zone, générant une mobilité suffisante pour permettre au centre de jouer un véritable rôle d'appui au développement dans le milieu producteur. Par opposition à la conception classique de station de recherche, ou d'établissement de formation, le centre d'appui au développement de la NEPIA doit être capable de répondre à la fois aux problèmes immédiats et de prévoir les problèmes du moyen terme.

La meilleure chance de viser juste dans la manière de réaliser le centre est d'y associer étroitement la tribu NEOUTA qui semble déjà avoir joué un rôle déterminant dans ce projet en exprimant plus ou moins clairement ce qu'elle attend de ce centre et surtout en renonçant à un usage classique des terres revendiquées. La réussite dans les fonctions d'appui au développement du centre pourrait préfigurer la constitution "d'autres NEPIA" sur la côte est et dans le reste du Territoire, pour répondre aux problèmes rencontrés dans les zones d'équi-problématique.

III - LE DEVELOPPEMENT INTEGRE DES VALLEES KONE-TIWAKA-AMOA

Ce projet de développement répond à l'origine à une volonté politique de relier l'Est (Touho, Poindimié, Ponerihouen) et l'Ouest (Koné, Pouembout) et de favoriser ainsi le développement des échanges culturels et socio-économiques entre la côte Est et la côte Ouest, ce qui avait jusqu'alors été négligé au profit d'infrastructures littorales.

Il semble en outre que ce soit la première fois qu'on pose le problème du développement à l'échelle régionale et que l'on cherche au-delà de la programmation d'équipements publics à promouvoir un ensemble géographique en répondant aux besoins de sa population essentiellement mélanésienne : on peut y parvenir en favorisant une série d'actions de développement se renforçant les unes les autres et contribuant, par leur accumulation, à l'accroissement et à la diversification des productions et services en même temps qu'à l'augmentation des revenus disponibles. Un tel processus n'est envisageable que si l'on trouve à la fois défini à l'échelle du Territoire un espace économique pour la zone et localement une réelle prise en charge collective des actions de développement.

A cet égard, le développement intégré des vallées KONE-TIWAKA-AMOA, apparaît à la fois dépendant et complémentaire du centre d'appui au développement de la NEPIA, qui trouvera dans ce projet régional une première et bonne occasion de montrer son utilité : on trouvera, dans les liaisons établies entre l'équipe du CAD de la NEPIA et celle de la KONE TIWAKA, l'occasion de mettre en oeuvre une recherche-développement-formation adaptée à la zone.

Au départ, il faut constater que le contenu d'un tel projet est loins d'être précisé (cf. annexe I) : il ne comprend que quelques équipements certes importants mais dont il faut à la fois définir le rythme de réalisation et les modalités d'accompagnement.

Au demeurant, il paraît vain de vouloir dresser un catalogue de toutes les actions ou projets localisés envisageables dans la zone.

.../...

Ce qu'il faut surtout, c'est mettre en place une organisation perenne qui permettra aux représentants de la zone de répondre aux problèmes rencontrés par les habitants, par une série d'initiatives en matière d'équipements (et de services) publics ou d'actions de développement créant de la richesse et accroissant le revenu des habitants.

Dans un premier temps, on constatera ce qu'on sait de la zone des points de vue physique et humain, puis les problèmes majeurs tels qu'ils apparaissent à l'analyse des principales actions récentes entreprises dans la zone.

Dans un second temps, on proposera :

- un schéma d'organisation et une méthode pour mettre au point des actions de développement dans le cadre d'un plan d'aménagement et de développement des vallées KONE-TIWAKA-AMOA ;

- une première série d'actions à entreprendre dès le départ, pour répondre aux principaux problèmes actuels ;

- un planning de lancement de la première année du plan triennal de développement.

III-1. Situation actuelle : un espace et des hommes tenus à l'écart du développement.

III-1.1. La zone d'emprise : 6 % de la surface du Territoire et 12 % de sa population.

Pour la transversale, deux communes sont concernées au sens strict : KONE à l'ouest et POINDIMIE à l'est. En réalité, on vise à développer autour de cette voie des échanges entres les communes de KONE, POUEMBOUT à l'ouest, avec les communes de POINDIMIE, PONERIHOUEN, TOUHO sur la côte est.

	SURFACE (km2)	POPULATION LEGALE
KONE	383	2 479
POUEMBOUT	382	734
POINDIMIE	759	3 010
PONERIHOUEN	699	2 065
TOUHO	230	1 662
	2 483	9 950

A. Le milieu physique

D'ouest en est, la piste traverse successivement la plaine alluviale de KONE POUEMBOUT avant de remonter le cours de la KONE jusqu'au plateau de Tango (400 m) et de prendre une ligne de crête peu élevée qui sépare les vallées de TIWAKA et d'AMOA. La piste actuelle aboutit à la côte est par l'embouchure de la TIWAKA.

"L'ensemble de cette zone présente une dissymétrie marquée entre les vallées du versant oriental, profondes, encaissées et le cirque presque toujours semé de collines basses qui constituent la région de KONE et de POUEMBOUT. La partie inférieure de cette vallée est composée de terrains tertiaires sédimentaires, appuyés sur les massifs côtiers ou transversaux constitués de terrains métamorphiques. A l'approche de la côte est, on aborde des terrains primaires ...

Une opposition apparaît également dans les variations climatiques et le régime des cours d'eau. En dehors de leurs crues fréquentes et irrégulières, les rivières de KONE et de POUEMBOUT présentent des masses d'eau importantes dans le bas de leurs cours. Le climat est relativement sec à KONE : (1 150 mm de plus sur 20 ans). La région montagneuse par contre, et plus particulièrement ses flancs orientaux et les hautes vallées donnant vers l'est, reçoivent 2 à 3 mètres d'eau et plus (POINDIMIE : 2 680 mm)."

En ce qui concerne les sols, les plaines alluviales à l'intérieur de la zone d'étude, couvrent des superficies très limitées, soit 2 500 ha environ correspondant aux fonds de vallée dans la chaîne, zones alluviales de la KONE, de la TIWAKA et de l'AMOA, ainsi que la frange côtière Est.

B. Le milieu humain

A l'Est et à l'Ouest, 50 européens répartis dans une dizaine d'exploitations agricoles occupent environ 6 000 hectares dont les deux tiers sur le versant ouest et dont le tiers peut faire l'objet de rétrocession à l'Office Foncier. Les systèmes de production qu'on y trouve sont très extensifs (1 tête de bovin pour 2,5 ha) mais sept exploitants ont déclaré avoir des projets de développement. Sur la côte est, on trouve en plus du maraîchage et du vivrier (5 ha sur quatre propriétés), des vergers (3 ha sur trois propriétés) et des plantations de café (Robusta, 10 ha sur trois propriétés). On ne sait rien des revenus des exploitants européens.

Au milieu de la transversale, sur les versants abrupts et humides à l'est, ou sur des terres correspondant à des extensions de réserves à l'est comme à l'ouest, vivent environ 3 300 mélanésiens regroupés en 21 "tribus" et en 600 "ménages" dont la moitié au moins vivrait d'agriculture exclusivement.

La surface agricole utile est estimée au total à 350 ha dont la répartition entre les principales productions est précisée dans le tableau ci-dessous :

.../...

CULTURES	SURFACE (ha)	PRODUCTION (t)	
Cultures vivrières	60	890	Autoconsommées à 80%
Cultures fruitières	130	1 060	Autoconsommées (vente de bananes)
Café sous ombrage	130	() 40	Commercialisé
Café plein soleil (de 79 à 82 inclus)	30	()	Commercialisé
TOTAL	350		

L'activité d'élevage peut être caractérisée par les chiffres suivants :

- . six groupements,
 - . quatre sociétés d'élevage,
 - . trois troupeaux villageois
- représentant au total un cheptel de 1 500 têtes sur une surface de 8 000 ha

A cet élevage extensif il faut ajouter les productions provenant des petits élevages (volailles essentiellement, porcs occasionnellement).

Les revenus monétaires agricoles en milieu mélanésien ne donnent lieu à aucune statistique. Différentes sources l'évaluent entre 50 000 et 150 000 F par ménage. Ces rentrées monétaires comprenant principalement la vente du café, dans certains cas l'élevage bovin ainsi qu'une faible partie de la production des cultures vivrières et fruitières (20 % environ vendus aux colporteurs).

Les revenus monétaires non agricoles en milieu mélanésien proviennent des salaires distribués dans les exploitations minières (c'est de plus en plus rare), des revenus temporaires (Plan Jacquet) et d'Etat, salaires occasionnels versés à l'occasion de chantiers ou aléatoires (redistribution coutumière, entraide ...)

III-1.2. Les actions récentes

A. L'opération café

L'opération café semble avoir eu un impact important : les nouvelles plantations représentent 10 % de la SAU en milieu mélanésien ; cependant on note de "nombreux désistements" sur le versant ouest pour les plantations d'Arabica. Il semble que l'implantation de nouvelles caféières aient été juxtaposées aux anciennes plantations qu'on a pas envisagé de rénover. L'intervention d'une entreprise extérieure pour réaliser les travaux de désenclavement et de défrichement semble avoir contribué à forcer la main des tribus : pour des raisons de rentabilité, il convenait d'ouvrir une surface suffisante.

Il ne semble pas qu'on ait envisagé à grande échelle de solution alternative (pourtant le défrichement manuel a été réalisé en certains endroits).

Ne s'intéressant peut-être un peu restrictivement qu'au café, les techniciens n'ont guère pu mesurer que le café allait modifier dans le système de production mélanésien et quelles seraient les résistances internes à la mise en oeuvre des conseils techniques (1). Il semble également que l'effort de vulgarisation n'ait porté que sur la production : on peut en effet se demander quelles incitations ont accompagné l'installation à grande échelle de nouveaux modes de conditionnement (voie humide). Beaucoup de choses restent à faire à partir des plantations actuelles.

B. Les reboisements

Les reboisements ont constitué une activité importante notamment sur le plateau du TANGO, au cours des dernières années : 588 hectares ont été plantés à raison de 1 000 plants/ha ; 20 km de pistes ont été ouvertes, 90 km de pistes existantes ont été entretenues.

Les Eaux et Forêts ont ainsi tenté de faire produire des espaces jusqu'alors inexploités. Les résultats techniques semblent intéressants, dans la mesure où les "pinus" ont une croissance fort honorable et que déjà des travaux d'entretien s'imposent. L'autre intérêt de cette opération est d'y avoir associé les tribus voisines, en quête de revenus monétaires. Pour ce faire, ont été constitués des GIE forestiers (2), formule qui permettrait de distribuer des revenus quasi-salariaux (sur le chantier) en réduisant les charges sociales. Peut-être pouvait-on envisager de manière plus ambitieuse que ces GIE constituent la base de petites entreprises d'exploitations forestières, aptes à répondre aux besoins locaux (piquets, abattage de bois d'oeuvre, entretien de sous-bois ...) et à travailler contractuellement avec les scieries ? En tout état de cause on peut constater l'intérêt manifesté par certaines tribus pour l'activité forestière, et leur volonté de poursuivre les travaux de plantation sur les terrains pentus des réserves tribales, en dehors même du vaste domaine privé territorial (29 000 ha) que gère les Eaux et Forêts.

C. Les actions foncières

A l'Est comme à l'Ouest, l'aboutissement des revendications foncières des tribus mélanésiennes pose le problème de l'utilisation rationnelle des surfaces agricoles réaffectées aux "ayant droit". La tentation semble assez forte de vouloir à cette occasion concevoir pour les intéressés et sans avoir réellement évalué les mutations de tous ordres que cela entraînerait pour eux, des projets un peu démesurés. Il paraît difficile sans au minimum des étapes intermédiaires, de passer de la maîtrise d'une exploitation familiale mélanésienne (2 à 3 ha avec cultures vivrières, café sous ombrage et quelques carrés de maïs) à celle d'une exploitation de 700 à 1 000 hectares, même si au démarrage on ne met en place que quelques dizaines d'ha de culture. Cela apparaît d'autant plus risqué qu'il n'y a pas réellement de références techniques quant aux possi-
.../...

1 - Voir ci-après la description du GAPCE.

A noter également qu'une rectification de l'opération café est en cours.

2 - 120 mélanésiens sont concernés par ces groupements.

bilités d'intensification des systèmes extensifs d'élevage, qui restent pour les mélanésiens le modèle de production qu'ils connaissent, pour l'avoir cotoyé depuis longtemps.

Il est significatif que sur les terres en cours de récupération, on constate l'implantation de buttes d'igname (vallée de l'AMOA). Au delà de la question de savoir s'il est pertinent de vouloir à travers des projets localisés" transformer des horticulteurs mélanésiens en éleveurs, se trouve posé le problème de l'évolution du système agraire mélanésien.

Il semble bien en effet qu'à l'occasion de l'agrandissement des réserves, ou de la réattribution de surface à des mélanésiens (individuellement ou en groupement), c'est tout un ensemble de problèmes qui **sont soulevés**: articulation entre activités anciennes et activités nouvelles, répartition des décisions entre la famille, le clan et la tribu, mise au travail des jeunes actifs dont le nombre s'accroît dans les tribus, dimensionnement correct des nouveaux objectifs de production agricole, besoins de financement correspondant et formes de garanties individuelles et collectives qu'on peut proposer. C'est en fait une réforme agraire qu'il conviendrait de définir avec les mélanésiens.

D. L'activité des groupements

Indépendamment de groupements en vue de la production (élevage, maraîchage, forêt, etc..) dont il convient peut-être de mieux préciser les contours dans le cadre ou en dehors de l'organisation tribale, ce sont les groupements de commercialisation que l'on veut évoquer ici. Deux ont été identifiés, seul le second a été analysé :

- le groupement des agriculteurs du Nord Ouest (GANO)
- le groupement agricole des producteurs de la côte Est (GAPCE).

Tous deux ont un rôle d'écoulement de la production et d'approvisionnement en facteurs de production, à côté de colporteurs aux passages irréguliers et des grandes maisons commerciales du Territoire (dont ils sont clients).

L'histoire du GAPCE est digne d'intérêt. Pour accéder à un marché européen de haut de gamme intéressant, les courtiers en café du Havre, de Marseille ou d'Italie, on a pu identifier grâce à l'IFCC (1), un procédé de conditionnement moderne (voie humide) garantissant une bonne homogénéité du produit (expérimenté à PONERIHOUEN).

Il convenait dès lors de créer un groupement qui rentabilise cette technique et accède au créneau. En même temps que se lançait l'opération café, le Territoire créait deux usines de transformation de dimension modeste (capacité 100 et 92 t). Le GAPCE qui a pris le relai de l'IFCC pour la commercialisation du café, a tout naturellement été chargé de la gestion des usines.

.../...

1 - Dont une implantation existe à PONERIHOUEN.

FILIERE TRADITIONNELLE	FILIERE NOUVELLE
Café sous ombrage	Café plein soleil
Séchage à l'air libre Sur aires bétonnées (aléas climatiques) et pertes importantes	Livraison des cerises fraîche Séchage à air chaud en usine Opération de tri et de conditionnement
Livraison aux colporteurs, aux établissements BALLANDE ou échange d'un avoir sur approvisionnement ou produits de consommation	Vente effective de la production contre de l'argent et achat éventuel d'approvisionnements ou d'équipements
Prix plus élevé pour grains secs	Prix plus faible pour grain humide

Ainsi l'opération café apportait des modifications tout au long de la filière.

Le GAPCE, pour avoir une activité rentable, est tributaire de la part de récolte qu'il collecte et donc de la quantité totale récoltée. Or, les quantités achetées n'ont cessé de diminuer : 38 800 touques en 1979, 26 600 en 1981, 18 800 en 1982 et 32 900 en 1983. Les frais de fonctionnement engagés ne sont pas couverts par l'activité trop modeste.

Certes les plantations récentes ne sont pas arrivées en pleine production, mais les aléas climatiques (cyclone) ou les accidents de végétation (parasites, absence de pollinisation ...) sont tels que les prévisions de récolte restent aléatoires. Le GAPCE, dont la situation financière est mauvaise, n'a aucune chance de redressement à moyen terme. Or, il assure par ailleurs une fonction d'approvisionnement essentielle qui, elle, s'équilibre. Par ailleurs, il est sans cesse sollicité pour intervenir dans la commercialisation d'uatres produits, mais n'a pas d'envergure financière, ni les moyens techniques pour faire face, à l'extension de ses activités.

On se rend compte qu'aucun développement de la production ne peut être envisagé si les producteurs ne disposent pas d'un instrument de commercialisation sûr dont ils doivent assurer les contraintes : exigences d'apports suffisants d'un produit de qualité, équilibre des produits et des charges, contrôle des résultats économiques.

E. Les actions de formation agricole

La quasi-totalité des enfants fréquente l'école primaire, même au prix de longs et pénibles déplacements dans ces zones accidentées. La langue française est donc un moyen de communication.

En matière de formation agricole, deux initiatives privées se sont fait jour dans la région : les maisons familiales rurales et le collège agricole de DONEVA (Commune de HOUAÏLOU).

Les maisons familiales rurales pratiquent un système d'alternance entre un séjour en famille (phase d'observation du milieu) et un séjour au centre (institution, analyse, acquisition de connaissance). Plusieurs maisons familiales (garçons et filles) sont concernées par la zone, mais principalement celle de POINDIMIE. Les parents y sont généralement largement sollicités tant pour définir le contenu de la formation que pour aménager ou faire fonctionner le centre. Actuellement, les M.F.R. se préoccupent activement du problème de l'installation des jeunes, parvenus au terme de leur formation : les projets d'installation portent sur trois catégories de production (vivrières, culture de rente pour le marché régional, cultures perennes pour le marché territorial). Les facteurs limitants identifiés (foncier, financement, écoulement des produits, maîtrise des projets par les jeunes, main-d'oeuvre complémentaire) font l'objet de discussions avec les parents concernés. Un cycle de préparation à l'installation est actuellement en cours de définition.

Le collège agricole de DONEVA, pratique un enseignement plus classique à base de cours théoriques et de travaux pratiques au cours de la formation.

F. Les autres initiatives

Parmi les initiatives actuellement en cours sur la zone du projet, il convient de signaler l'existence du "projet habitat" qui encourage les habitants qui veulent apporter une amélioration à leur habitat (finition extérieure, ouverture, couverture perennes ...). Ce projet comprend outre l'assistance technique et financière des candidats, un programme de recherche sur les matériaux (brique en terre stabilisée au lieu du pare-paing ; couverture) et un programme de formation des artisans (standardisation des huisseries). Par ailleurs, bien qu'on en ait pas visité, on peut citer l'existence de coopératives de commercialisation, dont le principe est intéressant : le projet reçoit l'aide d'un fonds (modeste) de développement sous forme de prêt sans intérêt et sa mise en oeuvre garantit le remboursement du prêt. Ce type d'initiative fonctionne avec l'appui d'un organisme privé de développement (CCFD Pacifique) à MARE, LIFOU et dans différentes communes de la grande terre.

III-1.3. Premiers constats

ELEMENTS	CARACTERISTIQUES	PROBLEMES RENCONTRES
Milieu naturel	Accidenté Pluies abondantes surtout à l'Est Risque d'érosion Vallées riches	Absence de données sur les surfaces disponibles pour les divers usages (forêt, agriculture sèche ou irriguée) Absence de repérage des sites de lacs collinaires

Milieu humain (mélanézien)	Grande réceptivité Forte proportion de jeunes	Absence de formation Comportement rendu passif par les méthodes d'intervention ignorant la coutume. Absence de statut et de couverture sociale
Etablissement humain	Cohérence du village mélanézien	Méconnaissance de l'organisation des espaces villageois, désenclavement nécessaire
Système agraire	Imbrication des proprié- tés, des rivages des sols des décisions techniques entre le ménage, le clan la tribu	Rythme et modalités de mise en valeur des terres revendiquées, (grâce aux interventions de l'Office Foncier) Absence de connaissance des rapports de production Définir les modalités d'insertion des jeunes
Système de production (mélanézien)	De type jardinier non intensif, (longue jachère terres cultivées éloi- gnées des habitations) Utilisation du cheval pour le transport Existence d'un cheptel bovin collectif	Méconnaissance des caractéristiques technico-économiques : temps de tra- vaux, quantité de facteurs de produc- tion utilisés, ... Faible maîtrise technique Inadaptation aux exigences du marché Absence de variétés disponibles Non intégration agriculture élevage
Système de production (européen)	Grand consommateur d'espace : élevage bovin extensif	Faible niveau technique : mauvaise maîtrise de la ration alimentaire et de la conduite du troupeau
Ecoulement des produits et ap- provisionnements	Domination par les col- porteurs, organisation attendue de coopérative (deux groupements de commercialisation)	Absence de connaissance des besoins Inrrégularité dans les apports Difficultés de stockage et de condi- tionnement. Problème de gestion technico- économique. Non maîtrise des prix du marché
Encadrement technique	Peu présent en milieu mélanézien. Qualifié mais peu prépa- ré au développement.	Non prise en compte des contraintes du système mélanézien Insertion de nouvelles techniques sans suivi rapproché ni recherche d'accompagnement
Recherche	Présence de l'IFCC, existence de collections à l'ouest (tubercules, céréales)	Absence de mise en compte des pro- blèmes de la côte est : variété, espèces, techniques culturelles

Formation	Existence d'une formation scolaire élémentaire Existence d'une formation agricole post école primaire en trois ans (maisons familiales, RURALES, instit. de form. de DONEVA) Producteurs faiblement formés	Nécessité d'une formation branchée sur les problèmes rencontrés sur la parcelle, sur l'exploitation, dans l'organisation du travail, dans l'utilisation des facteurs de production
Réglementation et normalisation	Fortement inspirée de la métropole	Inadaptation des règlements, des contraintes financières, juridiques ou techniques en milieu mélanésien
Actions de développement	Café, arboriculture fruitière	Actions trop sectorielles ne débouchant pas sur une synergie véritable Peu de prise en charge collective originale du développement
Orientation du développement	Pratiques de projets trouvant "preneurs"	Nécessité d'une définition plus rigoureuse d'une politique agricole disposant de moyens d'intervention (prix, soutiens aux structures, aux personnes, incitations à la formation, accès à de nouvelles formes de crédit ...) et basée sur une planification explicitant clairement objectifs territoriaux et régionaux.

En conclusion, la société mélanésienne, par la voix de ses représentants politiques et coutumiers a pleinement conscience d'être restée à l'écart du développement. En revendiquant la possibilité de sortir de leurs réserves et d'exploiter les terres dont elles avaient été chassées au siècle dernier, les tribus souhaitent qu'on parvienne à définir le chemin d'un authentique développement, dans le respect de l'identité et des valeurs de la société mélanésienne ; "pas un développement séparé" mais seulement "une approche et des moyens différents".

III-2. Promouvoir un processus durable de développement régional

L'expérience montre que ce ne sont pas des projets isolés qui peuvent apporter une stimulation suffisante pour engager une dynamique de développement. Dans la zone, la réalisation d'infrastructures routières sans autres actions risquerait même d'accélérer le processus de destruction du milieu mélanésien, en favorisant le départ pour les centres ruraux voisins ou pour Nouméa, d'une population de jeunes sans qualification ne pouvant guère prétendre à un emploi.

.../...

Par contre, une démarche qui consiste à accompagner ou mieux, à précéder les gros investissements à réaliser, par un ensemble coordonné d'actions de développement, définies et mises au point avec les intéressés dans tous leurs aspects (technique, financier, fonctionnement et suivi etc...) présente l'avantage d'apporter immédiatement des éléments de réponse aux problèmes prioritaires de la zone, sans négliger le moyen terme.

Cette démarche peut se concrétiser par l'élaboration d'un plan de développement et d'aménagement rural portant au cours d'une phase probatoire et expérimentale sur une période de trois années.

Chaque étape annuelle de ce plan sera sanctionnée par une tranche contractualisée d'investissements ou d'actions de développement proposée par une structure régionale à créer et liant l'état, le Territoire et les autres organismes intervenant à la réalisation du programme (1).

En s'appuyant sur les résultats des travaux et discussions correspondant aux Etats Généraux du Développement, et sur les constats énoncés ci-dessus, on veut montrer qu'une telle démarche peut se concrétiser rapidement par la mise en oeuvre d'actions prioritaires pour laquelle on proposera un planning et on définira les moyens nécessaires.

III-2.1. Une organisation adaptée au développement régional

Trois composantes paraissent de nature à garantir un développement régional authentiquement porté et décidé par les intéressés : une structure régionale, une procédure de concertation et le respect de principes fondamentaux.

A. Une structure régionale pour définir et mettre en oeuvre une politique de développement

Le développement nécessite d'abord une volonté politique clairement exprimée et fermement portée par les représentants des communautés concernées. Cela est d'autant plus nécessaire que cette transversale KONE TIWAKA chevauche des divisions administratives (entre l'est et l'ouest) et met en jeu des représentants locaux d'organismes à vocation territoriale. La structure de développement régional à mettre en place sera donc l'expression d'une volonté politique locale : elle comprendra comme acteurs principaux les élus municipaux, les conseillers territoriaux, les chefs coutumiers, les représentants des partenaires économiques locaux. Elle pourra également comprendre comme membres associés les représentants de l'ensemble des services ou organismes intervenant localement (Office de Développement de l'Intérieur et des Iles, Office Foncier, services techniques, instituts de recherche, organismes de financement ...).

.../...

¹ - Il s'agirait d'une formule combinant la procédure des plans d'aménagement rural et celle des contrats de pays ; la première assurant une association des forces vives de la zone à la définition des besoins et des priorités, et à l'identification des actions de développement nécessaires ; la seconde apportant un cadre administratif et réglementaire à la mise en oeuvre des actions décidées par la structure régionale, avec l'intervention contractuelle des Pouvoirs Publics.

Cette structure régionale, en plus des tâches de coordination entre l'est ou l'ouest d'une part, et entre les différents intervenants d'autre part, aura à décider en dernier ressort du programme d'aménagement et de développement défini pour la zone. Elle aura en outre à prendre en charge la réalisation de certaines études générales, à assurer la maîtrise d'ouvrages de certains investissements, à soutenir financièrement les initiatives locales (par des subventions, des prises de participation, etc...). Enfin elle aura à impulser au niveau de la région, une dynamique de concertation, de réflexion et d'échange, et à servir de garant à une authentique démarche de développement intégré.

Cette structure régionale permettra en particulier que se créent une synergie entre les diverses actions de développement et plus précisément entre le centre d'appui au développement de la NEPIA et le plan d'aménagement et de développement de la transversale KONE-TIWAKA-AMOA.

B. Une procédure de concertation : le plan d'aménagement et de développement régional

Pour parvenir rapidement à définir des priorités, à choisir les actions qui dans les différents secteurs mériteront d'être aidées ou promues, la structure régionale doit s'appuyer sur une méthode de travail rigoureuse : celle-ci reposera sur une animation technique et économique des partenaires concernés pour chaque secteur d'activité et pour chaque commune.

Cette animation doit permettre l'élaboration d'un diagnostic technico-économique précis des problèmes de développement soulevés, tant dans leurs implications régionales que dans leurs éventuels prolongements au niveau territorial. Elle devra en outre définir clairement les composantes des actions de développement proposées dans toutes leurs implications : contenu et étapes de mise en oeuvre ; maîtrise d'ouvrage ; plan de financement ; modalité de suivi évaluation.

C'est ainsi que doit être envisagée dès le départ du plan d'aménagement une présente auprès des agriculteurs, des tribus, des collectivités locales ou des différents partenaires socio-économiques ou socio-culturels locaux qui devra aboutir au terme de la seconde et de la troisième année à l'identification des actions constituant la seconde et la troisième tranche du plan d'aménagement et de développement (cf. schéma joint).

Etats d'élaboration d'une tranche annuelle
du plan d'aménagement et de développement

- 1ere étape : Présence auprès des partenaires socio-économiques de la zone aboutissant à une analyse-diagnostic des problèmes rencontrés et à l'identification d'investissements ou d'actions à conduite.
- 2e étape : Etude de faisabilité technique, évaluation et montage financiers aboutissant à l'inscription des actions et investissements pertinents à l'un des programmes annuels du plan d'aménagement et de développement de la zone.
- 3e étape : Approbation du programme annuel proposé par la structure régionale, par les co-contractants (Territoire - ODIL - Organismes de financement) aboutissant au déblocage des fonds (subvention ou crédit)
- 4e étape : Réalisation du programme annuel
- 5e étape : Suvi et évaluation, réorientation des actions.

Tout en cherchant à éviter un fonctionnement administratif trop lourd, on veillera à ce que la structure régionale conserve la maîtrise de conduire cette procédure à chaque étape.

C'est ainsi que certaines infrastructures déjà identifiées par le Génie Rural et les Travaux Publics pourront, selon les cas, s'inscrire dans l'une des tranches annuelles du programme : auparavant, il aura fallu vérifier que ces infrastructures répondent bien aux objectifs prioritaires de la zone, et qu'on ait prévu le montage technique d'accompagnement.

Il faudra par exemple pouvoir répondre au départ aux questions suivantes :

- . comment sera assuré l'entretien des pistes de désenclavement ?
- . comment sera prise en charge la mise en valeur de la plaine de la TIWAKA ?
- . comment sera approvisionné le marché de KONE ?

C. Une démarche rigoureuse d'identification des actions de développement

La reconnaissance de la situation actuelle des tribus mélanésiennes avec leur histoire, leurs techniques, leur dynamique sociale etc..., apparaît être une condition préalable pour trouver les points d'ancrage d'un développement économique et social de la côte est.

Les normes techniques et financières, les règlements fixant l'usage du foncier, les formes d'organisations collectives (groupement de producteur), le contenu et les méthodes de formation, tout cela doit être revu dans le contexte mélanésien.

Dans la définition des programmes d'investissements ou d'actions sectorielles, un certain nombre de règles paraissent, en outre, devoir être observées systématiquement :

.../...

- privilégier autant que possible la production de biens ou services locaux, plutôt que l'acquisition des mêmes biens et services à l'extérieur de la zone (1) ;

- le montage financier des actions décidées devra s'appuyer sur une hypothèse de participation des intéressés à la réalisation de travaux sous forme d'investissement travail ;

- la distribution des revenus dans la zone fera l'objet d'une attention particulière : on préférera autant que possible l'achat d'une production ou la rémunération d'un service à l'attribution de revenus salariaux ;

- enfin, le montage des opérations inscrites au plan, nécessitera un réexamen permanent et un usage raisonné des règlements de toute nature qui servent de guide à l'action administrative et technique.

III-2.2. Des orientations perennes et des actions ordonnées

Les propositions qui suivent auront à être discutées, hiérarchisées, complétées et en dernier ressort décidées localement par les responsables locaux dans le cadre de la structure régionale définie ci-dessus. Cela prolongera ainsi et concrétisera les travaux importants réalisés lors des Etats généraux du développement.

A. Une orientation prioritaire : le développement des filières agricoles

En l'absence d'activités minières, il apparaît en effet que l'agriculture soit l'activité économique dont le développement peut le mieux contribuer à la création locale de richesses, à la modification progressive des comportements techniques et socio-économiques. C'est pourquoi les axes de développement à promouvoir seront principalement les suivants :

- une meilleure utilisation des potentialités sera recherchée en s'appuyant sur une connaissance objective des surfaces disponibles pour les divers types de production, des possibilités d'aménagement hydro-agricole ou aquacole et sur une démarche de recherche développement en milieu mélanésien, trop mal connu. Cette dernière sera menée en étroite liaison avec le Centre d'Appui du Développement de la NEPIA ;

- la promotion de productions agricoles concourant prioritairement à la satisfaction des besoins alimentaires de la région et du Territoire parmi lesquelles on peut citer principalement le maïs, les tubercules ainsi que l'alourdissement des carcasses bovines, le lancement d'un porc charcutier et de poulets fermiers (cf. annexe "Production agricoles à développer dans la zone KONE-TIWAKA-AMOA"). En même temps qu'une diversification des systèmes de production, on recherchera leur intensification grâce à une meilleure intégration de l'agriculture et de l'élevage (amélioration de la ration alimentaire, récupération et utilisation du fumier) ;

.../...

1 - Le plan d'aménagement et de développement de la transversale KONE-TIWAKA ne doit pas servir principalement à fournir de l'activité à des entreprises de Nouméa : il doit surtout créer les conditions (capacité de financement) d'un accroissement du potentiel productif local.

- la maîtrise de l'évolution du système agraire mélanésien surtout lorsqu'elle est liée à une extension des réserves aux terres de vallées : une mise en valeur des surfaces récupérées ne pourra être obtenue que progressivement au fur et à mesure de la résolution des problèmes posés par la gestion de ce nouvel espace. A cette extension de surfaces disponibles, il faudra chercher à associer des "installations" de jeunes mélanésiens ayant reçu une formation agricole de base ;

- la maîtrise enfin de la mise en marché des produits : cela passe par l'analyse des expériences actuelles vécues tant à l'est qu'à l'ouest, par la mise en place de circuits de collecte et l'organisation de la commercialisation adaptée à la demande locale. Un soutien à l'équipement et au fonctionnement des groupements doit être prévu pour leur permettre de trouver un équilibre à moyen terme.

Sans être exclusif, d'autres orientations de développement, l'effort porté en priorité sur les filières agricoles se justifie : à la fois par l'absence d'initiatives intégrées en milieu mélanésien par le passé et par la nécessité de trouver, grâce au travail agricole, les ressources financières mais surtout humaines nécessaires au développement d'autres activités.

B. Identification d'un programme d'actions prioritaires

NATURE	DESCRIPTION	SYSTEME EUROPEEN	SYSTEME MELANES. AGRANDI	SYSTEME MELANES.
1) Etudes	1) Zonage agro-écologique des terrains (surfaces disponibles pour l'agriculture en sec, irrigué, sylviculture) 2) Repérage des sites aménageables en retenues collinaires, superficies agricoles dominées, superficies aquacoles envisageables. 3) Audit technico-économique des groupements intervenant sur la zone: rédéfinition du cadre institutionnel de la forme de soutien des pouvoirs publics.			
2) Programme de recherche - développement	1) <u>Système mélanésien</u> Dans 3 tribus réparties le long de la transversale, analyse-diagnostic du fonctionnement : - du système agraire : utilisation de l'espace réservé à la tribu, mode d'attribution aux familles et aux individus, mode de gestion du cheptel, place des activités coutumières ;		X	X

- du système de culture : rendement pour chaque culture, temps de travaux et calendrier, associations culturales, techniques de travail utilisées ..		X	X
- du système d'élevage pratiqué : structure du cheptel, mode de conduite, ration alimentaires, performances actuelles.		X	X
Dans chaque cas, on examinera en outre la formation du revenu monétaire et son utilisation.		X	X
2) <u>Système européen</u> <u>Analyse-diagnostic</u> du fonctionnement d'exploitations européennes selon l'orientation technico-économique (bovin, maraîchage, fruit ..)			
- facteurs de production utilisés : terre, capital, travail	X		
- résultats technico-économiques obtenus, coûts de production	X		
- formation et utilisation du revenu	X		
3) Amélioration des productions végétales existantes sous l'angle des variétés utilisées, des techniques culturales ... :			
- igname, taro, patate douce, arbres fruitiers, café, maïs.		X	X
- céréales, café, maraîchage.	X	X	
4) Introduction de productions végétales nouvelles (variété, technique culturale) :			
- riz, manioc		X	X
- maïs, blé, sorgho	X	X	
5) Amélioration des productions animales existantes (alourdissement de carcasse) :			
- veaux, taurillons, boeufs	X	X	
6) Introduction de nouvelles productions animales :			
- caprin (lait), porc charcutier, lapin, aviculture (oeuf, viande)			X
- aquaculture, héliciculture, pêche		X	X
7) Intégration des systèmes de production animale et végétale :			
- amélioration de la conduite et de l'alimentation	X	X	X
- récupération et utilisation du fumier.	X	X	X
8) Introduction de la traction attelée pour le transport et modification des techniques culturales par l'introduction du motoculteur ou du tracteur		X	X
9) Formes d'organisation de producteur :			
- groupements spécialisés sur un produit (veaux ...)		X	X

	- groupement d'exploitations forestières (plants, coupe) - groupement agricole d'exploitation en commun 10) Suivi technico-économique des productions (coûts de production, marge brute ...), des systèmes de culture ou d'élevage pratiqués, des revenus et de leur utilisation 11) Suivi technico-économique de quelques opérations d'extension de réserves et d'installation de jeunes mélanésiens	X	X X X X	X X X X
3) Mise en place d'une unité de mécanisation	1) Définition de la forme juridique de la structure support, constitution du parc de matériel, recrutement du personnel 2) Elaboration de programmes de travaux au niveau de chaque tribu 3) Exécution du programme et maintenance du parc. 3) suivi et évaluation des actions réalisées sous l'angle technique (quantité et qualité des travaux réalisés) et économique (coûts, rentabilité ...)	X X	X X X X	X X X X
4) Mise en place d'un service de soutien aux initiatives locales	1) Définition de la forme juridique de la structure support, recrutement du personnel 2) Identification des initiatives locales latentes (communes, particuliers ...) étude de faisabilité, montage juridique et financier. 3) Suivi et réalisation des initiatives locales 4) Information des habitants de la Transversale	X X X	X X X X	X X X X
5) Formation (cf. CAD NEPIA)	1) Techniques agricoles : . Cultures vivrières . Intégration agriculture, élevage . Utilisation de la traction animale pour le transport 2) Organisation des groupements : . Fonctionnement des groupements de producteurs . Mise en marché (adaptation au marché, collecte, stockage et conditionnement, commercialisation, comptabilité, approvisionnement) 3) Extension des réserves et installation des jeunes : . aspects juridiques et financiers	X	X X X X X X	X X X X X X

	. utilisation des nouveaux terrains disponibles		X	X
	. Appui collectif de la tribu au projet d'installation du jeune		X	X

Quelques précisions peuvent être apportées sur l'utilité et le fonctionnement de deux actions proposées :

. L'unité de mécanisation (1)

La création d'une unité de mécanisation répond à la nécessité d'améliorer la productivité du travail en milieu mélanésien : beaucoup de temps est consacré aux transports, beaucoup d'énergie est dépensée pour la réalisation manuelle d'opérations culturales.

L'intervention de l'unité de mécanisation pourra se faire de manière programmée dans les différentes tribus pour réaliser des travaux demandés par elles : défrichements, entretien de piste, travaux culturels, réparations ...

Cette unité de mécanisation sera gérée dans le cadre d'une structure de développement à créer (G.I.E., CUMA ou SARL) associant les collectivités locales qui pourraient prendre en charge le renouvellement du matériel, l'Office Foncier qui pourrait doter cette structure d'un équipement déjà disponible sur place (racheté aux européens dont les terres étaient revendiquées) l'ODIL qui fournirait le petit équipement et les bâtiments, un organisme bancaire qui interviendrait pour assurer des prêts de soudure ...

Le coût de fonctionnement horaire sera pris en charge par l'utilisateur : il se décomposera en frais de main-d'oeuvre, frais de carburant, frais d'assurance et de réparation, à l'exclusion des frais d'amortissement.

La responsabilité de l'unité de mécanisation sera confiée à un cadre qualifié (BTS, mécanique agricole), des formes d'intéressement étant recherchées pour les chauffeurs qui seront recrutés et formés sur place.

. Un service de soutien aux initiatives locales

Il s'agit d'un service indépendant des structures de financement ou administratives, qui sera chargé de promouvoir des initiatives locales modestes dans tous les domaines et dont les rôles principaux seront d'aider le promoteur à raisonner l'objectif de son projet, à assembler les éléments techniques de son dossier et de lui apporter l'information dont il a besoin pour cela.

Ce service aura également pour rôle d'assurer un suivi des initiatives lancées notamment par un soutien adapté en fonction des problèmes rencontrés (gestion, commercialisation, ...)

.../...

¹ - La mise au point de cette opération s'appuiera sur l'expérience d'opérations similaires conduite au VANUATU et celle de SEDERCAL

Enfin, ce service pourra, sur la base des initiatives lancées, réaliser un bulletin de liaison destiné aux habitants de la zone.

III-2.3. Planning de mise en place

La première tranche du plan d'aménagement et de développement pourra être définie à partir des actions prioritaires définies ci-dessus.

A. Identification des besoins de la première tranche

NATURE	DESCRIPTION	BASE D'EVALUATION
1) Etudes	. Zonage agro-économique et repérage des sites rizicultivables, reforestables Etude topographique et repérage des sites aquacoles . Situation actuelle des groupements de commercialisation (audit technico-financier)	- 3 mois d'une équipe de 2 personnes - couverture aérienne - 3 mois d'une brigade topographique - 2 mois d'audit
2) Aménagements	. Financement d'une ou deux opérations expérimentales (retenue collinaire ...) . Piste de désenclavement prioritaire	à définir à définir
3) Bâtiments	. Bureaux servant de base à l'équipe du plan d'aménagement et de développement . Bâtiments de garage de l'unité de mécanisation et atelier	100 à 200 m2 dès la fin de la première année 100 m2
4) Matériels	. Véhicules de liaison . Petit équipement . Parc de l'unité de mécanisation comprenant du matériel défini en liaison avec le CAD de la NEPIA . Véhicule atelier	3 véhicules à définir Bull pelle mécanique Chaîne de matériel agricole Chaîne de motoculture Chaîne de traction attelée 1 véhicule équipé
5) Personnel (1)	. Chef de projet : animateur . Responsable de l'unité de mécanisation . Diagnostic des systèmes . Formateur . Ingénieur économiste rural	1 agro-généraliste expérimenté 1 BTS mécanique agricole 3 VSNA (Zoot., agro, socio écon. pendant 3 ans) 1 agro-formateur 1 socio-éco

.../...

B. Calendrier des opérations de lancement de la première tranche de programme

(1ere tranche : année 1984)

OPERATION	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	ORGANISMES CONCERNES
Rapport de mission			↔										ODIL-TERRITOIRE
Structure de développement régional				↔									ODIL-TERRITOIRE TRIBUS-COMMUNES
Recrutement de l'animateur chef de projet						←							ODIL - S D R
Mise à l'étude du plan d'aménagement et du développement rural						←							S D R COMMUNES TRIBUS ORGANISMES LOCAUX
Faisabilité des actions prioritaires						↔							ODIL - SERVICES TECHNIQUES OFFICE FONCIER
Evaluation et montage financier des actions prioritaires							↔						ODIL - S D R ORGANISME DE FINANCEMENT
Décision de financement									↔				TERRITOIRE- SDR ORG. DE FINANC. COMMUNES
Recrutement du personnel										←			ODIL - SDR - TRIBUS
Acquisition du matériel										←			S D R
Constructions	→ 1985											←	S D R
Suivi/évaluation					↔ 1985					↔ 1985			MIS. EVALUATION

.../...

C O N C L U S I O N

Dans le contexte actuel, la mise en place d'un plan d'aménagement et de développement de la transversale KONE TIWAKA peut constituer un test d'organisation du développement sur une base régionale (et non principalement centré sur Nouméa). Ce sera aussi une des premières actions d'envergure lancée en milieu mélanésien.

Il semble tout aussi important de démarrer rapidement des actions de développement que de programmer les infrastructures avec prudence.

La pertinence des actions et investissements à prévoir sera d'autant plus grande qu'on aura su répondre aux problèmes actuels exprimés ou latents des habitants de la zone.

La procédure d'élaboration d'un plan d'aménagement et de développement étalée sur trois années, telle qu'elle a été proposée ci-dessus, garantit en outre la participation des communautés locales à la prise en charge des actions de développement par l'intermédiaire d'une structure de développement régional.

Enfin, la prise en compte dans le même temps de besoins en infrastructures, d'actions de développement agricole, d'actions de formation, de soutien aux organismes d'écoulement des produits, d'amélioration des services publics, d'insertion d'un tourisme original maîtrisé, d'améliorations de l'habitat, sans parler de la relance des échanges culturels entre l'est et l'ouest, tout cela garantit le caractère intégré du développement envisagé.

CONTENU DES PROJETS D'INFRASTRUCTURES PROPOSES ET ORIENTATIONS COMPLEMENTAIRES

A la demande de l'Administration Territoriale, les Directions des Travaux Publics et des Services Ruraux ont été chargées en 1982 de mener les études relatives au projet routier d'une part, au projet d'aménagement de la zone KONE-TIWAKA-AMOA d'autre part.

Les services se sont acquittés de leur tâche et ont élaboré des dossiers de financement.

Pour améliorer la liaison Est-Ouest, plusieurs degrés de services ont été identifiés (la maîtrise d'ouvrage étant assurée par le Territoire) par la D.T.P. :

- . un schéma d'investissement correspondant à une mise hors d'eau de certaines zones, au moins dix mois par an et à une rectification de tracé à ainsi été défini (270 à 300 millions de F CFP) ;
- . ultérieurement, les travaux de terrassement et d'assainissement permettant de porter le niveau de service à celui existant actuellement (Col des Roussettes) entre BOURAIL et HOUAILLOU, sont estimés à une dépense de 700 millions à 1 milliard de F CFP. Une équipe topographique effectue actuellement des relevés détaillés de part et d'autre de la voie actuelle ; ces relevés seront terminés en février 1984.

Pour l'aménagement de cette transversale, la DTSR (essentiellement le Génie Rural) a procédé de son côté, à un examen relativement approfondi du contexte physique et humain de la zone. Un programme d'infrastructure a ainsi été identifié pour une dépense de 150 millions de F CFP environ comprenant :

- de la voirie de désenclavement (53,1 M)
- des aménagements hydrauliques (26,7 M)
- des aménagements fonciers (50 M dont 3 dans une 1ère tranche)
- des aménagement annexes : marché de KONE (3 M).

La première phase proposée est évaluée à 45 millions de F CFP, dont la moitié pour les opérations de désenclavement.

INFRASTRUCTURE ROUTIERE ET OPERATIONS DE DESENCLAVEMENT

L'amélioration de la liaison est-ouest est nécessaire. Elle correspond de plus à une volonté politique locale et territoriale. Cependant, elle coûtera fort cher.

.../...

Sans pouvoir prélever localement les ressources nécessaires au financement, il semble nécessaire de lier l'amélioration de la liaison est-ouest au développement de l'activité économique dans la zone de KONE-TIWAKA-AMOA : cette amélioration doit donc être progressive à la fois dans le niveau de service visé et dans l'échelonnement des travaux (tranches à étaler sur plusieurs années). Un choix doit intervenir à l'est entre la TIWAKA et l'AMOA.

Le désenclavement des tribus, opération coûteuse, ne pourra être évité si on veut favoriser le développement agricole en milieu mélanésien. Sans doute conviendra-t-il davantage de lier les opérations de développement agricole et le désenclavement. mais ce dernier ne pourra se rentabiliser rapidement, fut-ce avec une culture de rente comme le café : il serait en tout cas dangereux de dimensionner l'opération de développement de manière à justifier le désenclavement. Cela serait le meilleur moyen de courir à l'échec.

Par ailleurs, le désenclavement pose le problème de l'entretien : les communes peuvent-elles en supporter le coût ? Au-delà du problème de classement administratif de la voirie, qui ne doit pas s'appliquer ici sans discernement (1); comment une tribu mélanésienne peut-elle participer elle-même à l'entretien des pistes ? C'est un problème technique et pédagogique qui est également un défi aux services techniques.

EQUIPEMENTS ET SERVICES PUBLICS

Les tribus sont isolées et relativement peu desservies : un programme progressif d'adduction d'eau, de production locale d'électricité à partir d'énergie hydraulique, d'équipement téléphonique, doit être établi. Ce programme doit accompagner un effort d'amélioration de l'habitat qui pourrait être intensifié sur la transversale KONE-TIWAKA-AMOA en prolongement de l'opération habitat sur la côte est.

Qu'il s'agisse d'investissements collectifs ou individuels, les solutions techniques à proposer doivent le plus souvent pouvoir être prises en charge par les tribus mélanésiennes.

Un programme d'aménagement et de développement de la transversale KONE-TIWAKA-AMOA, ne peut non plus faire l'impasse sur l'amélioration des services publics classiques, éducation et santé, dont le personnel devra également être invité à participer activement à l'entreprise de promotion économique et sociale des communautés mélanésiennes.

TOURISME

En se référant aux programmes de gîtes ruraux déjà réalisés sur le Territoire, on peut penser que les communautés mélanésiennes qui le souhaitent pourraient développer leur capacité d'accueil pour un tourisme de passage (randonnée ...) ou de séjour. Les hauteurs du plateau de Tango paraissent, à cet égard, propices à un équipement d'accueil orienté sur le repos.

.../...

1 - Il n'est pas besoin en effet de prévoir des plate-formes de 6 m systématiquement.

L'accueil touristique en tribu qui favoriserait les échanges entre cultures, pourrait par ailleurs se développer avec des prolongements économiques sous la forme d'organisation d'activités récréatives (équitation, pêche en rivière, chasse au cerf ou au cochon sauvage ...) ou de vente de produits locaux (poulets fermiers, fromages etc ...).

La promotion de ce type de tourisme ne vient pas en concurrence avec le développement agricole mais peut l'accompagner, sous réserve d'un effort pédagogique de la part des responsables locaux du tourisme.

PROGRAMMES COMPLEMENTAIRES

Le programme d'aménagement et de développement ainsi esquissé ne manquera pas d'entraîner de nouveaux besoins d'équipement et de services (transport, approvisionnement, commerce local, artisanat ...) qui devront, le moment venu, être analysés : il est en effet dans la nature des choses que le développement entraîne une demande supplémentaire de biens et de services de qualité accrue qu'il faut être en mesure de satisfaire.

LES PRODUCTIONS AGRICOLES A DEVELOPPER
DANS LA REGION KONE TIWAKA

Sans attendre que soient définis des plans de développement sectoriels, peuvent être lancées à titre de sondage, des opérations techniques pour les productions suivantes, animales et végétales :

. les productions animales

- viande bovine

Une opération pourrait être lancée dans la zone ouest de KONE TIWAKA en vue de la production de veaux plus lourds (contrôle de performance par un technicien équipé d'une bascule mobile, tractée). Ailleurs et plus particulièrement en milieu mélanésien, l'alourdissement des carcasses serait recherché surtout pour l'obtention de fumier et son utilisation dans le système de production.

- lait

Dans la perspective d'une production laitière caprine, avec fabrication artisanale de fromage, pourraient être implantées quelques chèvres (conduite au piquet) pour étudier les problèmes que cela pose (clôture, agression de chiens errants).

- porc

Dans la perspective d'une promotion de l'élevage de porc en vue de la fabrication de charcuterie, pourraient être implantés de petits élevages (enclos à aménager en vue de la récupération du fumier) avec utilisation maximale des ressources fermières (manioc et maïs). Un atelier de transformation du porc devrait être mis en place au centre de la NEPIA.

- cerf

Valorisation de cette viande et de la peau par des formules à trouver (chasse organisée ; commercialisation de la viande ; charcuterie etc ...).

- lapin

Développement du lapin domestique dans le modèle mélanésien.

- aviculture, oeufs

Encouragement à la production familiale en milieu mélanésien (en rapport avec le modèle à expérimenter sur le centre de la NEPIA).

- aviculture, viande

Serait recherchée une production de poulets fermiers avec label qu'il conviendrait dès le départ de concevoir comme un atelier spécialisé (unité pilote à mettre en place sur le centre de la NEPIA) valorisant les productions céréalières de l'exploitation (maïs).

- aquaculture

La production de chevrettes pourrait être encouragée à proximité des tribus dans les sites appropriés (1.000-2.000 m² de surface inondable à partir d'une rivière ou d'une retenue).

- héléciculture

Sans organiser d'élevage proprement dit, le ramassage des escargots (*Achatina Fulica*) pourrait être organisé collectivement pour un conditionnement en vue de l'exportation (1).

- pêche

Le problème de la pêche est évoqué ici pour mémoire, il n'a pas été analysé. L'organisation de la pêche (quantité, variétés de poissons, rythme) doit être prévue en liaison avec les besoins du marché qu'il convient de connaître plus systématiquement. Toute modification technique de l'équipement du pêcheur ou tout changement de sa productivité doit reposer sur une analyse de sa situation de départ. La mise en marché semble également un aspect primordial qui n'est actuellement que très imparfaitement assuré par les producteurs eux-mêmes.

. Les productions végétales

Amélioration de la production des tubercules (igname, taro, patate douce) pour la consommation humaine, par l'introduction de variétés plus homogènes, par l'utilisation du fumier. A cette occasion serait également expérimentées des techniques de cultures nouvelles seules ou en association.

Introduction ou développement du manioc en vue de l'alimentation humaine et animale.

- riz

Une introduction du riz pluvial peut être tentée avec des variétés appropriées qui nécessiteraient ou non des irrigations d'appoint (dans le cas de retenues collinaires). Des essais peuvent être implantés également en inondé dans la mesure où l'on maîtrise l'eau ; cela pourrait être tenté sur le site de TIWAKA avec un aménagement peut-être limité dans le genre de ce qui a déjà été réalisé par des agriculteurs d'origine asiatique dans les années 1940 comme nous en avons reçu le témoignage.

.../...

1- Cf. étude réalisée en 1983 par la C.C.I. qui indique qu'une telle pratique a déjà été envisagée à MARE.

- maïs

Déjà pratiquée en système mélanésien, cette culture peut y être développée en association avec le développement de production animale (1) (consommation en épis verts ou en grains). A l'ouest elle peut être pratiquée dans les systèmes de culture en rotation avec le blé, avec ou sans complément d'irrigation.

- café

L'effort de développement de la culture du café pourra être mené de façon comparative (rénovation des plantations sous ombrage et plantations des variétés nouvelles). La promotion des techniques de conditionnement plus performante devra être menée simultanément (soit voie sèche, soit voie humide).

- maraîchage

A l'ouest existe déjà en milieu européen et mélanésien une production maraîchère qui peut être développée en liaison avec le marché de KONE. A l'est cela peut également être développé pour celui de POINDIMIE.

1 - Un hectare de maïs intensif à 70 quintaux permettrait la production de 2.000 à 2.500 poulets de chair (moyennant aliments au démarrage et aliments complémentaires - azote, minéraux, vitamines).

PLAN D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT
DE LA REGION KONE TIWAKA AMOA

BESOINS EN PERSONNEL

Dès le début de cette phase préliminaire, il faut envisager le recrutement d'une équipe basée sur la côte est à POINDIMIE par exemple, et composée :

- d'un **chef de projet** ayant la responsabilité des moyens humains engagés, chargé de mettre en place le cadre institutionnel du projet de développement intégré de la côte est, d'être l'interlocuteur des services techniques pour toute action engagée dans cette zone, et garant vis-à-vis des habitants des vallées concernées d'une authentique démarche de développement. Il sera également avec son équipe, chargé de préciser les programmes d'investissements à prévoir au cours de cette phase préliminaire et au terme de celle-ci ;
- d'un **responsable du développement des productions animales et d'un autre pour les productions végétales**, chargé d'identifier les actions techniques à mener. Ces deux techniciens agricoles pourraient être épaulés par un agronome spécialiste des systèmes agraires, dont le rôle serait déterminant dans la phase préliminaire. Il assurerait notamment la liaison avec l'Office Foncier pour toutes les modifications de structure d'exploitation ;
- d'un **ingénieur de travaux ruraux** ayant acquis une expérience en petits aménagements et en matière de mécanisation agricole. Son rôle sera d'identifier avec les tribus concernées, les aménagements à réaliser et d'en organiser la réalisation. Il pourra également être responsable d'une unité de mécanisation ayant vocation à intervenir en milieu mélanésien (de la traction animale au tracteur en passant par le motoculteur),
- d'un **agro-économiste** chargé d'analyser le processus de production, de progresser dans la connaissance des coûts de production, de l'organisation des approvisionnements et de l'écoulement des produits,
- d'un **agro-formateur** dont la mission sera de permettre de répondre de manière coordonnée avec les investissements projetés, aux besoins d'information ou de formation technique exprimés par les tribus. Il aura également à imaginer un "moyen d'information" technique et socio-économique écrit entre les habitants de la vallée.

A part le chef de projet qui devra avoir une grande expérience des problèmes de développement et avoir conduit des projets, et l'agro-formateur, on peut envisager de recourir soit à des VSNA (zootechnicien, agronome, agro-économiste, mécanicien) qui seront appuyés méthodologiquement par des missions d'appui en tant que de besoin.

Contenu d'un volet agricole du plan de développement de la zone de
Koné Tiwaka Amoa

	Versant Ouest		Versant Est
	Système européen	Système mélanésien agrandi	Système mélanésien
Productions animales	Bovins (viande) veaux taurillons boeufs	Bovins (viande) veaux taurillons Caprins (lait) Porc Cerf Aquaculture	Caprins (lait) Porc Cerf Lapin Aviculture oeuf " viande Aquaculture Héliciculture Pêche
Productions végétales	Maïs Blé Sorgho Implantation et conduite Café plein soleil	Tubercules aliment. humaine igname taro patate douce Tubercules aliment. animale manioc Céréales : riz assisté maïs blé sorgho Amélioration café/ombrage café plein soleil	Igname Taro Patate douce Manioc Riz pluvial Riz inondé Maïs Amélioration Café/ombrage Café plein soleil
Forêts		Plantation forestière d'essences locales Exploitations forestières organisées	